



CHARTRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE



CHARTRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, sociétaux et éthiques devenus primordiaux dans notre société, Agora Consulting est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale.

Envisagée comme un gage de progrès et de pérennité, elle se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, ses partenaires et plus largement l'environnement au sein desquels nous évoluons.

Nos engagements sont formalisés par la présente Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale, document de référence définissant les objectifs, principes et rôles de chacun.

Dans le cadre de sa Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE), nous nous engageons à :





Soucieuse des générations futures et dans une logique d'amélioration continue, Agora Consulting mène une politique environnementale visant à maîtriser et à réduire les impacts de ses activités sur l'environnement. A cet effet, un accent particulier est mis sur les actions suivantes :

- **Limiter les consommables** (papier, cartouches d'encre et toner, etc.) à leur strict minimum. Mise en place par défaut d'une impression automatique en recto-verso, choix préférentiel des documents dématérialisés aux impressions papier.
- **Gérer et recycler au maximum les déchets de l'entreprise** en réutilisant le recto des feuilles en brouillon ou en offrant une seconde vie au matériel obsolète, et en effectuant le tri des déchets de fonctionnement.
- **Réduire les dépenses énergétiques** en adoptant une attitude responsable de régulation des températures. Équiper les locaux d'ampoules basse consommation sur les douilles adaptables et veiller à l'extinction de l'éclairage en dehors des heures de présence.
- **Intégrer la dimension écologique dans tout investissement ou renouvellement de matériel** en favorisant le matériel bureautique et les produits de nettoyage éco-labellisés et en choisissant des partenaires et fournisseurs engagés pour l'environnement.
- **Réduire les rejets de CO²** : Réduire les déplacements grâce à une meilleure organisation et à l'utilisation intensive des nouvelles technologies telles que la visio-conférence. Favoriser les fournisseurs locaux afin de diminuer l'impact environnemental lié aux transports.

Comptant sur l'application au quotidien de ces bonnes pratiques, l'entreprise apporte ainsi sa contribution à la cause écologique et souhaite que ces gestes de quelques-uns, deviennent demain les réflexes de tous.





Les principes de responsabilité sociale et éthique guident Agora Consulting dans sa gestion des ressources humaines et ses actions auprès de ses collaborateurs. Ces engagements se traduisent par une politique proactive composée de trois volets :

- **Engagements bien-être auprès des salariés**

Agora Consulting s'attache, au travers de son organisation, à contribuer à l'épanouissement de ses collaborateurs. En ce sens, la société a mis en place des mesures participant au bien-être de ses salariés :

- **Mutuelle du personnel** : 50 % des cotisations sont prises en charge par la société.
- **Prévoyance** : affiliation systématique du personnel au système national de prévoyance sociale, permettant ainsi de couvrir les risques d'invalidité, d'accident de travail, etc.
- **Diversité, égalité des chances**

Afin de développer et de promouvoir la diversité, la société est engagée dans le développement d'une culture de promotion de l'égalité des chances, de respect de l'autre et de ses différences. Cet engagement s'applique dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines telles que l'embauche, la formation, l'avancement ou encore la promotion professionnelle des collaborateurs, etc.

- **Engagement social**

Agora Consulting a créé la Fondation Agora, pour illustrer son engagement social. La Fondation a pour but principal de promouvoir le développement social et l'égalité des chances.

Parmi ses moyens d'action figurent :

- La mise en place d'une bourse annuelle d'excellence Agora Consulting ;
- La création d'évènements favorisant la rencontre des étudiants et des acteurs majeurs du développement ;
- Le soutien à des actions pédagogiques ;
- La mise en place de projets de protection de l'environnement ;
- L'élaboration de projets socio-sanitaires et culturels au profit des catégories de populations défavorisées ;
- Toute autre démarche approuvée par le conseil d'administration de la Fondation et qui concourt à la réalisation de son objectif.



III- ÉTHIQUE



Respecter et promouvoir les principes éthiques du Pacte Mondial des Nations Unies.

En adhérant au Pacte Mondial des Nations Unies, Agora Consulting concrétise son engagement dans le respect et la promotion au quotidien des standards internationaux les plus exigeants en matière d'éthique.

En effet, le Pacte Mondial des Nations Unies invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer dans leur sphère d'influence un ensemble de valeurs fondamentales, dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail, de l'environnement et de lutte contre la corruption.

Nous mettons ainsi au cœur de ses actions sociales et sociétales les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, dont nous sommes signataires :

